Communiqué du SPELC Centre Poitou-Charentes du 8 mai 2015

Réforme du collège et grève du 19 mai 2015

A une large majorité, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a adopté le 10 avril dernier la réforme du collège avec 51 voix pour, 25 contre et 1 abstention.

Le constat sur l'aggravation au collège des difficultés scolaires est largement partagé mais les avis divergent sur la méthode à employer.

Les pétitions circulent. Des anciens ministres et des parlementaires montent au créneau pour demander l'abandon d'une réforme qu'ils auraient été sans doute mieux inspirés de mener plus tôt.

Cette réforme, comme d'autres, ne peut aboutir qu'en obtenant l'adhésion du plus grand nombre. Le SPELC Centre Poitou-Charentes rappelle qu'au-delà des discours, il reviendra aux enseignants de mener à bien cette réforme, notamment par leur participation à l'élaboration des nouveaux programmes.

Le SPELC Centre Poitou-Charentes est aux côtés de ceux qui œuvrent au quotidien pour la réussite de tous les élèves.

Il attend aussi une cohérence entre les intentions et les moyens mobilisés. Le gel des budgets affectés à la formation continue des maîtres questionne sur la mise en place de la réforme.

Pour le SPELC Centre Poitou-Charentes, l'appel à la grève le 19 mai, n'est pas une réponse aux enjeux de la réforme du collège. Il ne s'y associera pas.